



Il faut abattre la tour Fraicte !!!

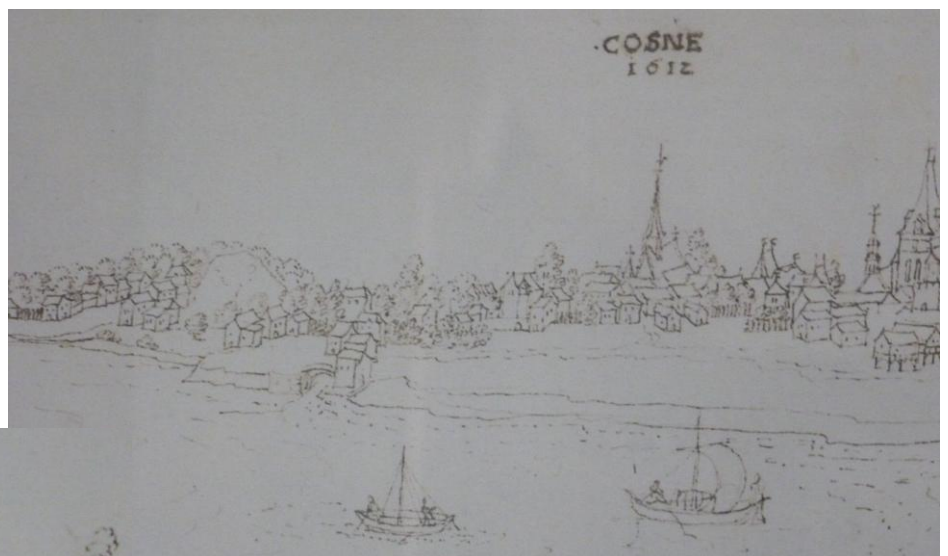
Peut-être est-ce la proximité géographique de la tour des remparts - sise à l'angle des rues Chollet et Berthelot - et de l'ancienne rue de la Tour Froide (ou Fraicte) qui a entraîné une confusion persistante dans la mémoire collective cosnoise, laquelle baptise abusivement du nom de Tour Fraicte ce dernier vestige de l'enceinte du 13^{ème} siècle. La réalité historique est toute autre.

A la fin de la période carolingienne, sans doute pour faire face aux invasions normandes, le bourg de Cosne avait été fortifié et protégé par une enceinte. A l'angle nord-ouest - sur l'actuelle place Dauphine - se dressait une fortification, composée d'une butte de terre artificielle surmontée d'une tour - peut-être en bois - et entourée de fossés. Des fouilles réalisées sur le site en 1976 par le Groupe de recherches archéologiques Condate ont permis de localiser ce fossé, large de 5m et profond de 2m.

Sans doute en relation avec cette tour et sa garnison, 9 fosses-dépotoirs ont été fouillées : de la céramique ainsi qu'une pièce de monnaie ont été retrouvées et datées, permettant de faire remonter la construction de cette motte féodale au 9^{ème} siècle.

Au 12^{ème} siècle, la ville de Cosne est assiégée à plusieurs reprises par Hugues le Manceau, un aventurier en guerre contre l'évêque d'Auxerre et le comte de Nevers. On peut supposer que c'est au cours de ces troubles que la tour a été endommagée. Dès le 14^{ème} siècle, elle est désignée dans les archives sous le nom de Tour Fraicte (1).

La plus ancienne représentation de la Tour Fraicte remonte à 1612. Elle est l'œuvre de Joachim Du Viert, un peintre flamand qui parcourt la France au début du 17^{ème} siècle et réalise de nombreux dessins. On lui doit notamment cette vue de Cosne (2), où l'on distingue nettement une butte considérable, dressée au bord de la Loire.



Détails du dessin de Joachim Duviert, 1612
(Bibliothèque nationale de France, Cabinet des estampes,
Collection Lallemand de Betz n°3025)

Au 18^{ème} siècle, l'ancienne fortification est toujours debout, comme en témoigne le plan ci-dessous (n°13). Elle est désormais désignée par le nom de Tour Froide.

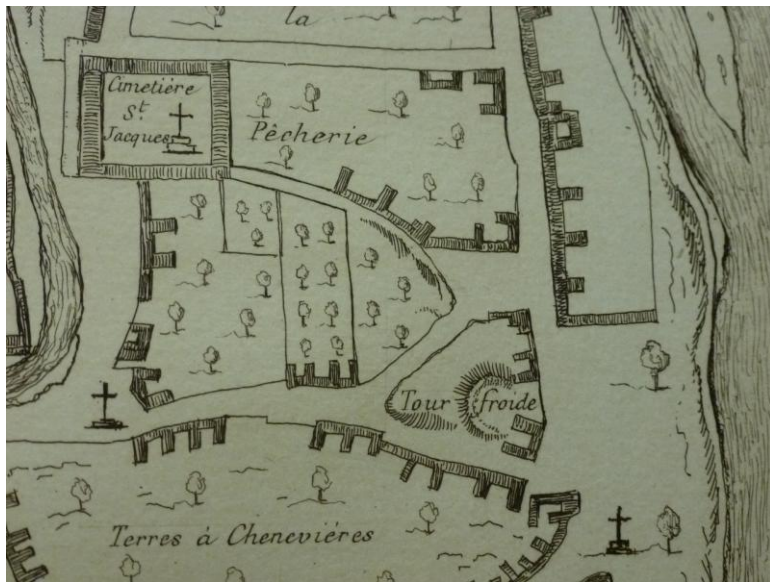


Détails du plan de la ville et des faubourgs de Cosne, dressé par les Ponts et Chaussées en 1764 (Archives nationales, F14-10230)

La lecture de plusieurs lettres adressées par la municipalité à l'intendant de la généralité d'Orléans laisse entendre que la Tour Froide était une construction en pierre. La tour d'origine était-elle réellement en bois ou bien a-t-elle été rebâtie en dur par la suite ? Il est impossible de répondre à cette question.

Le 19 février 1772, le maire dénonce les agissements de malheureux qui se sont « *fourni un atelier sur une motte de terre... qui contient en son sein des pierres de vieilles murailles connues sous le nom de la Tour Froide. Ils vendent à différents particuliers les pierres que leurs travaux découvrent.* » Défense expresse leur est faite de continuer « *tout travail ultérieur à cette motte* », apparemment sans grand effet.

Le 15 mars 1776, le maire livre un historique très intéressant de l'ancienne fortification. « *Ce fortin était un cavalier (2) régulier construit probablement dans des tems fort reculés pour la défense du port et dominer sur la rivière. Depuis que la puissance royale a rendu inutiles toutes les fortifications dans l'intérieur du royaume, celle-ci n'a plus été entretenue, les murs se sont écroulés. Nous en avons cependant dans notre jeunesse vu l'enceinte subsister encore jusqu'à la hauteur de la plateforme sur le haut de la butte de terre qui formait l'intérieur de ce fortin. Dessous sont des souterrains profonds dans lesquels sont entrés plusieurs de nos habitants fort avant autrefois sans trouver l'issue, mais dont l'entrée est actuellement fermée par des pans de ces murs écroulés.* » Le maire précise dans une autre lettre que la Tour Froide, « *dont il ne reste plus qu'une assez grosse motte de terre et quelques vestiges de murs renversés* », se situe à 30 ou 40 pieds de la Loire (3).



La Tour Froide avant la Révolution, d'après une gravure réalisée par Amédée Jullien en 1879

Cette même année, la municipalité a maille à partir avec le marinier Jacques Legros, qui *« avait fait entourer d'une haie plantée d'arbres ladite placette sur laquelle il avait fait semer du bled, que même il avait fait grimper deux bœufs tirés par les cornes au haut de cette butte pour y gratter la terre avec la charrue, et que dans un trou au haut de cette butte de la circonférence d'une très petite chambre, il avait aussi semé du bled et planté un assez gros arbre »* !!!

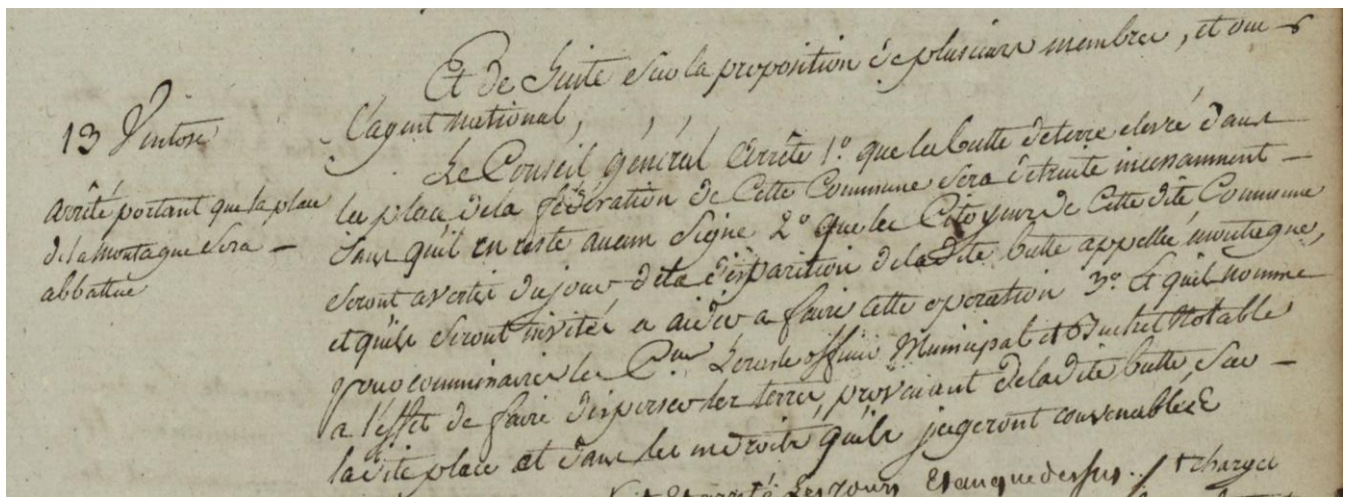
La question de la propriété de la butte est très controversée. Jacques Legros entend défricher le terrain de la Tour Froide, en vertu de l'ordonnance royale de 1766, qui l'autorise *« à prendre et à emblaver tout terrain vain et vague. »* Consulté, l'intendant de la généralité d'Orléans répond que *« toute fortification appartenait indubitablement au Roy qui seul en pouvait disposer »*, la Ville en ayant toutefois la jouissance.

Pour mettre un terme à ce conflit, aucune des parties ne voulant revenir sur ses positions, le maire en appelle au Roi afin d'obtenir la concession gratuite de la fortification et être en droit de faire déguerpir l'usurpateur. C'est ainsi que par brevet royal du 7 décembre 1776, Louis XVI concède à la communauté *« une fortification sur le port de la Pescherie dite la tour froide »*. Avec les pierres, le Roi *« fait construire un quay (4) le long de la Loire, dont il résulte pour notre ville utilité et ornement publics. »*

Le déblaiement *« a procuré une vaste place sur ce port »*. Le 23 décembre 1781, l'assemblée municipale décide d'y faire placer *« une inscription qui constate et éternise la mémoire de la concession gratuite ...et le premier usage que la communauté a fait de ladite place en y faisant faire un feu de joie à l'occasion de l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin... ce qui fournit l'occasion flatteuse de nommer cette place place Dauphine »*. A la Révolution, elle est débaptisée et nommée place de la Fédération.

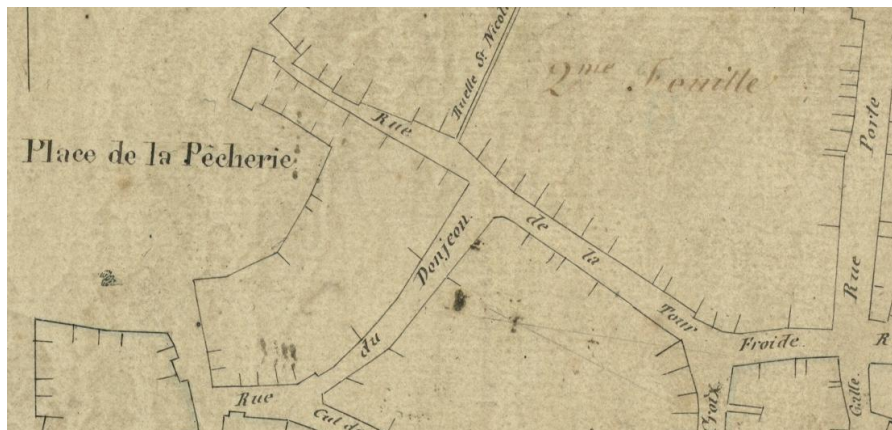
Le 14 vendémiaire an 3 (5 octobre 1794), la municipalité est avisée que des citoyens commettent à nouveau des dégradations sur le site, soit en s'y introduisant, soit en y laissant paître du bétail. Afin de veiller à la conservation des arbres et de la « montagne », défense est faite à quiconque de pénétrer sur la place, sous peine d'une amende de 5 livres.

Quelques mois plus tard, le 13 ventôse an 3 (3 mars 1795), le conseil général de la commune de Cosne décide finalement *« que la butte de terre élevée dans la place de la Fédération sera détruite incessamment sans qu'il en reste aucun signe, que les citoyens seront avertis du jour de la disparition de ladite butte appelée montagne et qu'ils seront invités à aider à faire cette opération »*, et que les terres provenant de la butte seront dispersées sur la place et aux alentours.



Arrêté du 13 ventôse an 3

A partir de cette date, la Tour Froide n'est plus mentionnée dans les documents. Son nom subsiste uniquement dans la toponymie : la rue de la Tour Froide. Cette rue, qui reliait la place de la Pêche à l'actuelle rue Edme Lavarenne, est débaptisée le 31 mars 1907 pour devenir la rue Marcellin Berthelot.



Extrait du plan d'alignement de la ville de Cosne, 1836

- (1) traduction littérale de la dénomination latine Turris Fracta, soit tour brisée
- (2) d'après le Dictionnaire de l'Académie française (édition 1762), un cavalier est une fortification de terre fort élevée et où l'on met du canon, soit pour l'attaque, soit pour la défense d'une place.
- (3) le pied équivaut à environ 30 cm. La tour s'élevait donc à 9 ou 12 m de la Loire. A cette époque, le fleuve longeait l'actuel quai du Sanitas.
- (4) le quai construit avec les pierres de la tour froide s'étend du pont sur la Loire à l'extrémité de la place de la Pêche. La partie du quai située en amont a été édifée en 1751 par Babaud de la Chaussade pour le service des forges.

Sources Archives municipales de Cosne :

- André BOSSUAT, « *Les enceintes de la ville de Cosne et les conflits de juridiction entre les évêques d'Auxerre et les comtes de Nevers au Moyen Age* », 1961
- Alain BOUTHIER, « *L'apport d'une fouille urbaine à l'histoire locale de Cosne : le chantier Jeanjirard* », *Annales des pays nivernais* n°17-18, 1977
- Alain BOUTHIER, « *Les vestiges archéologiques du quartier de la Pêche à Cosne-sur-Loire* », *Annales des pays nivernais* n°40-41, 1984
- AA 2 Enregistrement de la correspondance du maire et des échevins, 1756-1788
- BB 8 Enregistrement des actes de l'administration municipale, 1779-1789
- BB 10 Ordonnances du maire et des échevins, 1756-1790
- 1 D 4 Enregistrement des délibérations du conseil municipal, an 2 - an 3